

PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv*
Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*
Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*
Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*
Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

ÉTAT-CIVIL

Naissances:

18/03/2022: Priam QUEINNEC au foyer de Sylvain QUEINNEC et Noémie ABALLEA, domiciliés à Guiclan, 3 impasse des Noisetiers.

16/04/2022: Line RAMBERT au foyer de Dimitri RAMBERT et Aude BOUCHARÉ, domiciliés à Guiclan, 22 rue de Kermat.

20/04/2022: Arthur EXERTIER au foyer de Sébastien EXERTIER et Carole CAMPAGNE, domiciliés à Guiclan, 3 impasse Anne de Bretagne.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Nouveau sur Guiclan

La municipalité a souhaité avec le conseil municipal des jeunes installés deux bornes de propreté canine sur les zones à forte fréquentation de chiens.

Pour rappel, c'est une obligation de ramasser les déjections canines sur la voie publique : « Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe. »

Une borne est installée à la vallée de Kernabat et l'autre au bourg sur « le chemin des moutons ».



Fête de la Nature à Guiclan le dimanche 22 mai 2022

A l'initiative de Sabrina Scouarnec, membre du bureau municipal et de Marie Birien (ancien membre du Conseil Municipal), une journée sur l'environnement est prévue le dimanche 22 mai 2022.

Au programme :

Le matin : Ramassage de déchets dans la commune par des équipes de bénévoles. Nous envisageons de faire une dizaine de groupes, de 6 à 10 personnes, répartis sur le territoire de la commune. Temps prévu 1h30. Rdv devant la Mairie à 10h.

A midi : Apéritif offert par la Municipalité, suivi d'un pique-nique apporté par chacun. Lieu : au plan d'eau de Kernabat.



Afin de respecter au mieux la thématique de cette journée, nous vous proposons d'apporter vos verres pour l'apéritif et vous mettons au défi de prévoir un Pique-Nique zéro déchet. Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à aller voir sur le net. Voici quelques liens non exhaustifs :

<https://www.lamazuna.com/blog/detail/12-idees-pour-un-pique-nique-zero-dechet-et-zero-plastique.html>
<https://www.jedeviensecolo.fr/pique-nique-zero-dechet/>
<https://www.ecoconso.be/fr/content/comment-faire-des-pic-nic-et-collations-zero-dechet>

L'après-midi : 2 randonnées à thème : une randonnée familiale et ludique ainsi qu'une randonnée sur le thème « l'arbre dans tous ses états ». Lieu : Séminaire de Saint-Jacques

Rando familiale : Dans un cadre verdoyant et propice à l'exploration de la nature ; de découvertes en petits défis à relever... plusieurs animations vous attendent !

Rando « l'Arbre dans tous ses états » : Bon nombre d'intervenants seront présents tout au long du parcours. Interventions sur les nichoirs mis en place et leur utilité, sur les différentes espèces d'arbres que l'on y trouve. Des visites (chaudière, cidrerie, atelier M'Art Wood, ...) seront également prévues. Des informations plus précises vous seront communiquées ultérieurement. Réservez déjà cette journée dans votre calendrier. (affiche en page 3 du bulletin)

Fest Deiz pour le peuple Ukrainien

Dimanche 15 mai 2022 au Triskell à 14h30
Sell Ta Piou, Joël Domi

Organisé par Krog Mad et Strollad Bro Landi
 Entrée 5€, crêpes à emporter sur place



Collecte des déchets

En raison du férié du Jeudi 26 Mai, la collecte des recyclables dans les quartiers de Guiclan, habituellement collectés le jeudi sera avancée au **Mardi 24 Mai**. Les conteneurs devront être présentés la veille au soir.

ATTESTATION FRAIS DE GARDE DES JEUNES ENFANTS

Pour les familles dont les enfants sont nés après le **01/01/2015**, vous pouvez déclarer les frais liés à la garde de vos enfants en 2021 (garderie municipale, centre de loisirs) sur votre déclaration de revenus.

Pour obtenir le récapitulatif de vos factures, vous pouvez faire la demande via BL Enfance, par téléphone en mairie ou par mail à l'adresse : comptabilite@guiclan.bzh

RESTAURANT SCOLAIRE

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

À compter de la rentrée de septembre 2021, les tarifs des repas de cantine ont été modifiés par délibération du conseil municipal du 29 juillet 2021. Ils sont les suivants :

- Repas enfant : 3.42 €
Avec tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant de la même famille : 3^{ème} enfant (15%) : 2.90€
4^{ème} enfant (30%) : 2.39 €
5^{ème} enfant (40%) : 2.05 €
 - Tarif adulte : 5.28 €
 - Tarif hors délai (pour les enfants non inscrits et venant manger à la cantine) : 5.28 €
- Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau
5 rue des Capucins
29400 LANDIVISIAU
02.98.24.97.15
rpe@pays-de-landivisiau.com



MAI 2022:

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
SEMAINE 18	02/05 LANDIVISIAU Atelier motricité/musique (RPE) 10h	03/05 LOCMELAR Espace jeux Entre 9h30 et 11h30 (Foyer communal)	04/05 	05/05 PLOUVENTER Espace Jeux / Espace Snoezelen Entre 9h30 et 11h30 (Salle An Hôol) LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h	06/05
SEMAINE 19	09/05 PLOUVORN Temps d'éveil (maison de l'enfance) 10h	10/05	11/05 GUICLAN Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Salle du Triskoll)	12/05 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h	13/05 LANDIVISIAU Médiation animale Groupe (CCPL) 10h
SEMAINE 20	16/05 PLOUVORN Temps d'éveil (maison de l'enfance) 10h	17/05	18/05	19/05 PLOUVENTER Eveil au mouvement (Salle An Hôol) 9h30 et 10h30	20/05 LAMPAUL GUIMILIAU Temps d'éveil (médiathèque) 9h30 et 10h30 BODILIS Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Pôle Arc En Ciel)
SEMAINE 21	23/05 LANDIVISIAU Atelier motricité/musique (RPE) 10h	24/05 LAMPAUL GUIMILIAU Atelier Nature 10h	25/05 	26/05	27/05

Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement citoyen est **obligatoire** pour tous les jeunes Français nés en **2006** et dans le mois de leur anniversaire. Ce recensement s'effectue auprès de la mairie du domicile du jeune.

Documents à présenter :

- Pièces d'identité justifiant la nationalité française (CNI ou Passeport)
- Livret de famille à jour.

L'attestation remise lors de cette inscription est valable jusqu'à la participation à la Journée Défense et Citoyenneté et au maximum jusqu'à l'âge de 18 ans. À l'issue de la JDC, le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) quelque soit son âge.

Le délai entre la date de recensement à la mairie et la date de convocation à la JDC est d'environ 9 mois.

Après le recensement, il faut créer son compte sur le site « majdc.fr » - rubrique « espace jeunes ».

Lors de la création du compte, les jeunes doivent saisir les mêmes données que celles indiquées sur l'attestation de recensement (bien respecter les accents et les tirets entre les noms ou prénoms s'il y en a), date et lieu de naissance, département de résidence. Ils recevront un lien sur leur adresse mail moins de 24h après leur inscription.

Le compte peut être créé sans que l'administré soit en possession de son identifiant défense. Cette information n'est pas obligatoire.

Le jeune doit faire connaître tout changement de domicile ou de résidence jusqu'à 25 ans auprès du CSNJ de Brest (Centre du Service National et de la Jeunesse).



Objets trouvés

Un sonotone est à réclamer à la boulangerie.

Une clé avec un porte-clé en bois et une cordelette bleue trouvés au City Park. Deux portables cassés, l'un trouvé près de l'école publique et l'autre au Combot. Ils sont disponibles à la mairie.

Faites des économies d'énergie dans votre salle de bain



Dans la salle de bains, le poste le plus énergivore est lié au chauffage de l'eau, c'est pourquoi il faut commencer par régler votre chauffe-eau à la bonne température : on conseille environ 55°C pour assurer un bon usage domestique tout en évitant l'apparition de bactéries. Si la température de l'eau est trop chaude en position mitigée, vous pouvez la diminuer en coupant l'alimentation électrique et en baissant le thermostat du ballon, souvent situé sous un cache en plastique. Vous pouvez aussi agir sur les débits d'eau grâce à des mousseurs et douchettes économes, qui permettent d'économiser de 50 à 70 % d'eau sans avoir l'impression d'un débit plus faible.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org.



RANDONNÉE GRAIN DE SEL

Au départ de la place de la mairie de Guiclan

Au profit de l'association Grain de Sel, enfants malades de Bretagne



DIMANCHE 8 MAI 2022

Départ libre
9h - 15h30

Ouvert aux marcheurs trotteurs



Inscription 5 €
Gratuit - 10 ans
Collation offerte à l'arrivée

Escape Game Nature



3 circuits balisés :
3km
10km
17km

Boutique



Le Fournil de Guiclan - Leclerc Morlaix - Hélios - le Divin - Kerbault

GUICLAN

Dimanche 22 mai 2022



Fête de la Nature

10h00 - 11h30

Ramassage des déchets dans le bourg

Rdv place de la mairie

11h30 - 13h45

Apéritif & pique-nique* zéro déchet

Rdv au plan d'eau de Kernabat

A partir de 14h00

2 Randonnées

" Familiale " & " L'arbre dans tous ses états "

Rdv au Séminaire de Saint-Jacques

* Pique-nique personnel
à apporter

Toutes les informations sur www.guiclan.fr
Organisée par la municipalité de Guiclan



GRATUIT



REVISION CODE DE LA ROUTE

GUICLAN
Salle du Triskell

Mardi 17 mai 2022
à 14h30

Ouvert à tous

vas-y@ildys.org
www.vas-y.bzh
06 15 97 43 66



GUICLAN

FINISTÈRE



17^E TRAIL DE LA PENZÉ

12 km
et 25 km

(90% chemins/sentiers)
Circuit vallonné
en sous-bois

12 Juin 2022

Départ 25 km à 9h.
Départ du 12 km à 9h15.

+ MARCHÉ

Circuit de 8 km et 11 km pour les marcheurs (9h15).
Circuit balisé, allure libre



Inscription en ligne sur likego.com

Jérôme Ponsard : 06 29 99 22 33 / Rémy Cloarec 06 15 62 27 04 (pour la marche)
* 1€ sur chaque inscription sera reversé au profit de la recherche médicale. *

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 31 mars 2022.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Sonia HALLIER, Sabrina SCOUARNEC, Delphine MARREC, Magali MOREAU, excusées.

1. Budget commune : Approbation du compte administratif 2021.

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour, 4 abstentions) adopte le compte administratif 2021.

Total par section	Dépenses	Recettes	Résultat en €
Fonctionnement	1 496 323,69 €	2 366 774,31 €	870 450,62 €
Investissement	1 185 256,83 €	949 528,51 €	-235 728,32 €

2. Budget commune : Affectation du résultat 2021

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 870 450.62 € en section d'investissement au budget primitif 2022.

3. Vote des taux 2022

Après en avoir voté à bulletin secret (15 pour, 4 contre), le conseil municipal fixe les taux suivants pour 2022 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40.71%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50.37%

4. Budget commune : Vote du budget primitif 2022

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) adopte le budget primitif 2022 suivant :

- Section de fonctionnement : 2 389 598.00.00 €
- Section d'investissement : 2 031 806.62 €

5. Lotissement du Styvell : Approbation du compte administratif 2021

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour, 4 abstentions) adopte le compte administratif 2021.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	201 247.72 €	142 973.94 €
Recettes	321 088.88 €	103 722.72 €
Résultat	119 841.44 €	39 251.22 €

6. Budget Lotissement du Styvell : Vote du budget primitif 2022

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) adopte le budget primitif 2021 suivant :

- Fonctionnement : 618 917.22 €
- Investissement : 371 252.00 €

7. Budget SPANC : Approbation du compte administratif 2021

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2021.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2436.00 €	0.00 €
Recettes	3752.63 €	0.00 €
Résultats	1316.63 €	0.00 €

8. Budget SPANC : Vote du budget primitif 2022

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif 2022 suivant :

- Fonctionnement : 3016.63 €
- Investissement : Il n'y a pas de section d'investissement

9. Budget Assainissement : Approbation du compte administratif 2021

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2021.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	6 268.65€	318.49 €
Recettes	19 142.05 €	11 325.49 €
Résultats	12 873.40 €	11 007.00 €

10. Budget Assainissement : Affectation du résultat 2021

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 6873.40 € en section de fonctionnement et la somme de 6 000.00 € en section d'investissement au budget primitif 2022.

11. Budget Assainissement : Vote du budget primitif 2022

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) adopte le budget primitif 2022 suivant :

- Fonctionnement : 18 905.89 €
- Investissement : 20 330.51 €

12. Budget Chaufferie Bois : Approbation du compte administratif 2021

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2021.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	17 644.39 €	0.00 €
Recettes	53 041.48 €	0.00 €
Résultats	35 397.09 €	0.00 €

13. Budget Chaufferie Bois : Vote du budget primitif 2022

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) adopte le budget primitif 2022 suivant :

- Fonctionnement : 48 443.09 €
- Investissement : Il n'y a pas de section d'investissement

14. Bâtiments communaux : location plateforme

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à mettre à disposition de l'entreprise Menuiserie Ménez une plateforme de stockage pour des chutes de bois à proximité des bâtiments route de Trévilis avant de les envoyer à la destruction, moyennant une participation mensuelle de 50.00 €.

15. Achat Mobilier Urbain

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à l'achat du mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique, panneaux, râtelier à vélos) pour un montant de 11 650.00 €HT auprès de l'entreprise Comat&Valco.

16. Subvention Ukraine

Vu la situation tragique en Ukraine et la détresse des habitants, à l'unanimité, le conseil municipal décide de verser la somme de 2502.00 € à l'association Croix rouge française venant en aide à l'Ukraine.

UN REGARD SUR GUICLAN

CONCOURS PHOTOS

DU 15
OCTOBRE
2021

AU 31
MAI
2022



TOUTES LES INFORMATIONS
SUR WWW.GUICLAN.FR

3
THÈMES

2
CATÉGORIES

SUBLIMEZ
VOTRE COMMUNE ! #2

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

► Cabinet infirmier: 4 rue du stade MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone au 07.62.51.14.48

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN. BUZARÉ - CLUZEAU - GUÉGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



MÉMENTO

Services municipaux

►Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : mairie@guiclan.bzh

Site : www.guiclan.fr



►Agence Postale Communale 02 98 79 62 29

Du lundi au samedi de 9h à 11h30.



►ADMR du Haut-Léon

8h30-12h30 et 13h30-18h00 : Renseignements et RDV :

02 98 19 11 87 / www.admrhaultleon.com /

accueil@admrhaultleon.com.

►Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de

Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

►Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi

de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

►Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

►Garderie municipale 02 98 79 46 66

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

►CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

►Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

►Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

►RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

►Mission locale 02 98 15 15 50 /

contact@mlpm29.org

►Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h

Vendredi 9h/12h; 14h/16h

0806 090 010 (n° azur)

►Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au

samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h à 18h30 mardi 14h à 18h. Fermé le jeudi.

►Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune



Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

►CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

►MSAP (Maison de Services au Public)

02 98 68 67 60 / msap@pays-de-landivisiau.com.

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Pays de
Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES